

# ET ENCORE ...

## Effacement des lignes de moyennes tensions

Depuis 2008, de nombreux courriers ont été envoyés par la mairie à ERDF puis ENEDIS pour engager une étude d'enfouissement de la ligne moyenne tension qui traverse la Commune.

Ayant été entendu, vous avez pu constater de nombreuses tranchées sur nos routes ainsi que l'implantation de transformateurs au sol.

Les branchements se sont déroulés ces derniers jours et nous verront d'ici quelques mois la suppression de ces fils aériens, des poteaux en béton ainsi que des 2 transformateurs-tours. Le montant de ces travaux s'élève à 500 000 euros pour les 7 kilomètres de ligne qui relie Carbonne au Bois de la pierre, financé en totalité par ENEDIS.



## Un futur parc photovoltaïque



La commune de Peyssies souhaite valoriser ses anciennes gravières remblayées et participer à la réalisation des engagements nationaux en matière de réduction de gaz à effet de serre.

Il a été émis un avis favorable de principe sur le projet d'implantation et d'exploitation d'une nouvelle centrale photovoltaïque terrestre sur tout ou parti du terrain appartenant à la commune après avoir travaillé l'intégration paysagère du projet.

## Horaires travaux de BRICOLAGE ou de JARDINAGE

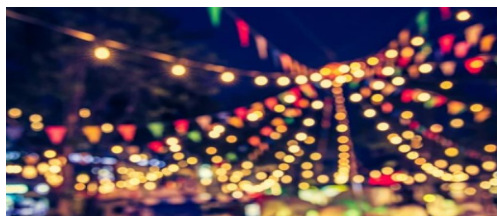


Jours ouvrables de 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H30

Les samedis de 9H à 12H et de 15H à 19H

Les dimanches et jours fériés de 10H à 12H et de 16h à 18H

## LA Fête du Village ... LE RETOUR !!!



Fête de la Saint Barthélémy

Du 19 au 22 août 2022

# La Communauté des Communes ...

## Evolution de la réglementation sur les déchets

Afin de participer à cet objectif de réduction des déchets et d'une meilleure valorisation, notre territoire va passer en « Extension des Consignes de Tri » à partir du 1er janvier 2023.

Concrètement, une partie des déchets que vous mettiez à la poubelle grise va passer à la poubelle jaune.

Il s'agit principalement :

- Des pots de yaourts (lavés ou non) ;
- Des fils plastiques (briques de lait, bouteille d'eau, ..., journaux ;
- Des barquettes (fruits, viandes, poissons, ...).

Bref, dès qu'il s'agira d'un emballage, il devra être déposé dans la poubelle jaune. Ainsi, de part ce geste, vous allez réduire de 15 à 20 % le volume des déchets de la poubelle grise qui, ne l'oublions pas sont enfouis dans un terrain situé à côté de Saint-Gaudens.

Vous serez prochainement informés par la campagne de communication qui sera engagée, par la Communauté de Communes du Volvestre, durant tout le dernier trimestre de l'année.

## Changement du mode de collecte des ordures ménagères

Lors de la séance du 19 mai dernier, le conseil Communautaire de la Communauté de Commune du Volvestre a décidé de changer le mode de collecte.

La collecte en « porte à porte » (PAP) va être supprimée et remplacée par la collecte en « point d'apport volontaire » (PAV).

Concrètement, les poubelles jaunes et grises vont être supprimées et des colonnes seront implantées sur la Commune en différents lieux.

Le déploiement sur l'intercommunalité est prévu de manière progressive à partir de septembre 2023 ; une attention sera apportée aux personnes ayant des difficultés à se déplacer et une équipe de nettoyage des zones de regroupement va être organisée.

## Collecte des Encombrants

### ENCOMBRANTS



La prochaine collecte des encombrants sur la commune est prévue le jeudi 15 décembre 2022 ; si vous êtes intéressés, vous devez contacter le service déchets pour prendre rendez-vous au 05 61 90 80 70.

## Carte Déchetterie



Nous rappelons à tous nos administrés que la déchetterie située à Carbonne a mis en place depuis le 7 avril 2022 un système d'accès par carte magnétique. Vous pouvez vous les procurer à la Mairie de Peyssies ou auprès de France Services à Carbonne (ancien bâtiment EDF route de Toulouse) sur présentation d'un justificatif de domicile. L'accès à la déchetterie vous sera refusé sans cette carte à partir d'octobre 2022.